

Chères technologies :

Des liens inavoués de l'endettement et des « nouvelles formes d'investissement »

LE 8 décembre 1902, des canonnières de plusieurs pays européens bombardaient le port vénézuélien de La Guaira. Ce corps expéditionnaire avait pour objectif de contraindre le gouvernement du Venezuela à rembourser les emprunts — 200 millions de bolivars — qu'il avait contractés auprès de banques européennes. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, les *Marines* américains allaient agir de même pour aider les banquiers de Wall Street à recouvrer leur mise ; en 1931, un général de ce corps d'élite ne déclarait-il pas crûment au Congrès : « J'ai aidé à faire du Mexique un endroit « sûr » pour les intérêts pétroliers américains en 1914. J'ai aidé à faire de Haïti et de Cuba des endroits décents pour que les gars de la National City Bank puissent en rapatrier les bénéfices. J'ai aidé à « purifier » le Nicaragua pour la Banque internationale des frères Brown (...). J'ai contribué à rendre le Honduras valable pour les sociétés américaines. En y réfléchissant bien, je pourrais avoir donné quelques conseils à Al Capone » (1). Ailleurs qu'en Amérique du Sud, des empires en faillite (perse et ottoman), incapables de rembourser leurs créances, furent tout simplement détruits et réduits à l'état de semi-colonies.

(1) Cité dans J. Gunther, *Inside South America*, New York, Pocket Books, 1968, p. 161.

Une économie de crédit internationale : le bluff de l'austérité

Aujourd'hui, à la politique de la canonnière et aux interventions militaires s'est substituée une armée tranquille d'huissiers parlant tous un langage de bois uniforme : les « experts » du Fonds monétaire international devant lesquels s'ouvrent quasi obligatoirement les portes de nombreux pays croulant sous le poids de leur dette extérieure. Cependant, ce qui naguère se réglait d'une manière simple, par la force des armes ou la conquête coloniale, apparaît comme beaucoup plus difficile à gérer dans l'économie-monde d'aujourd'hui. Par FMI ou Club de Paris interposé, de complexes et multiples arrangements entre débiteurs et créanciers sont imaginés, qui permettent à tous de sauver la face et d'échapper à l'épreuve de force ou au moment de vérité que l'on pensait inévitable. On a ainsi beaucoup parlé de la perspective, imminente et inéluctable, d'un krach bancaire international induit par une cascade de moratoires unilatéraux prononcés par de gros pays débiteurs. Or, on constate qu'il a suffi qu'une banque américaine de dimension moyenne se trouve en difficulté pour qu'immédiatement le Federal Reserve Board américain et d'autres banques commerciales se portent à son secours : jusqu'à preuve du contraire, les filets de sécurité du système bancaire international ont très bien fonctionné dans l'anarchie et la spéculation ambiantes. On a également évoqué la montée d'un « front du refus » de grands pays latino-américains insolvables : il n'aura fallu que l'espace de quelques mois pour que cette menace soit dissoute « au cas par cas ». Un pays comme l'Argentine, récemment déserté par les militaires et qui parut vouloir rompre les ponts avec le FMI en refusant d'entrer dans le jeu des « lettres d'intention », a finalement accepté un « memorandum d'entente » qui définit les grandes lignes d'un programme de redressement où l'on retrouve pratiquement toutes les conditions générales imposées par le Fonds à un débiteur important.

Bien entendu, les créanciers vont de plus en plus loin dans les concessions : en septembre dernier, le Mexique a obtenu de ne rembourser que 250 millions de dollars en 1985 au lieu des 10 milliards requis, tandis que le taux d'intérêt applicable était diminué de 0,75 %. Aucun artifice n'est assez gros, écrit Paul Fabra, pour sauvegarder les apparences (2) : en mars 1984, le Federal Reserve Board des États-Unis a donné sa garantie à un extraordinaire montage financier qui s'apparente à la parabole de l'aveugle volant au secours du paralytique. Deux pays qui eux-mêmes n'acquittent

(2) Paul Fabra, « La spirale de l'endettement », *Le Monde*, 7 juin 1984.

plus les intérêts de leurs dettes qu'au moyen de nouveaux crédits et qui sont de surcroît les deux plus gros débiteurs du monde, le Mexique et le Brésil, un troisième qui refuse de prélever sur ses propres réserves pour acquitter ses obligations, le Venezuela, et un quatrième, la Colombie, dont la situation est en train de se détériorer, ont avancé ensemble 300 millions de dollars à un cinquième, l'Argentine, pour lui permettre de verser les intérêts échus et déjà reportés à deux reprises. Moyennant quoi, les banques américaines les plus intéressées dans l'affaire ont pu éviter de classer les prêts à Buenos-Aires parmi les « actifs improductifs », ce qui les aurait contraints à amputer leurs bénéfices d'autant. Aujourd'hui, il est de moins en moins question de rembourser le principal d'une dette extérieure : banques et experts du FMI se satisfont de convaincre les partenaires récalcitrants du Tiers monde d'honorer en tout ou en partie le service des seuls intérêts, tandis que dans de nombreux cas (africains surtout) des prêts sont purement et simplement « oubliés » de la liste des remboursements. L'important est d'empêcher que l'on croie ou que l'on dise qu'un moratoire généralisé a été conclu, ce qui permet aux banques de ne pas inscrire dans leurs bilans une perte sèche et définitive.

Quant aux « plans d'austérité » que l'on dit draconiens et qui sont imposés par le Fonds aux pays en cessation virtuelle de paiements, ils paraissent eux aussi relever des grand-messes incantatoires de l'économie-spectacle dont chacun s'empresse en général d'interpréter à sa guise les « injonctions ». Comment pourrait-il en être autrement, puisque là où le FMI demande aux pays endettés d'exporter le plus possible, d'autres s'empressent de renforcer les mesures protectionnistes contre ces mêmes exportations ; là où il leur enjoint de diminuer les importations, d'autres veulent les encourager à développer celles-ci par le biais de crédits et bonifications de toutes sortes ? Comme le fait justement remarquer le *Financial Times*, le Fonds ne dit pas autre chose aux pays endettés que : « Acceptez le bluff de l'austérité et nous fermerons les yeux sur son application » (3).

En bref, on navigue à vue dans les eaux troubles et agitées d'une économie internationale que plus personne ne peut prétendre avoir la capacité de maîtriser. Aux États-Unis, la dette fédérale représente 6 780 dollars par habitant : nul ne croit sérieusement qu'elle sera un jour épongée. En 1983, parmi les treize pays redevables d'une dette commerciale de plus de 5 milliards de dollars aux banques américaines, sept étaient des pays industrialisés : Grande-Bretagne, Japon, France, Canada, Belgique, Italie et RFA. On considère qu'il n'est plus possible pour les pays européens cités d'alourdir encore leur endettement. Dans un tel contexte, où se

(3) *Financial Times*, 8 sept. 1983.

situe le problème de l'endettement international et à quelle aune le mesurer ?

Le tableau suivant montre l'évolution de la situation d'endettement de différents pays africains entre 1975 et 1982.

| ÉVOLUTION DE LA DETTE EXTÉRIEURE ET DE SON SERVICE | | | | | | |
|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Pays | 1975 | | 1980 | | 1982* | |
| | Dette totale (milliards de dollars) | Service de la dette par rapport aux exp. biens et services (%) | Dette totale (milliards de dollars) | Service de la dette | Dette totale (milliards de dollars) | Service de la dette |
| Algérie | 9,591 | 8,7 | 21,537 | 23,9 | 21 | 21 |
| Cameroun | 0,693 | 5,3 | 2,485 | 8 | 2,1 | 10,4 |
| Congo | 0,507 | 12,7 | 1,485 | 9,4 | 1,2 | (n.d.) |
| Côte-d'Ivoire | 1,475 | 8,8 | 5,572 | 21,6 | 6 | 35 |
| Égypte | 7,254 | 22,5 | 17,385 | 18,9 | 22 | (n.d.) |
| Gabon | 0,825 | 5,5 | 1,552 | 15,1 | 0,970 | (n.d.) |
| Ghana | 0,891 | 5,5 | 1,305 | 6 | 1,5 | 8,4 |
| Guinée | 0,965 | 14,8 | 1,734 | 24,6 | (n.d.) | (n.d.) |
| Kenya | 1,173 | 3,6 | 3,058 | 8,9 | (n.d.) | 10 |
| Libye | (n.d.) | (n.d.) | 10* | (n.d.) | 10 | (n.d.) |
| Madagascar | 0,304 | 3 | 1,552 | 7,4 | 1,5 | (n.d.) |
| Maroc | 2,405 | 5,7 | 9,155 | 28 | 13 | (n.d.) |
| Nigeria | 1,606 | 2,7 | 7,147 | 2 | 10 | 7 |
| Sénégal | 0,525 | 5,7 | 1,530 | 29 | 1,5 | (n.d.) |
| Soudan | 1,860 | 20,3 | 4,923 | 17,4 | 7 | 34 |
| Tanzanie | 1,217 | 5,9 | 2,228 | 7,3 | (n.d.) | (n.d.) |
| Togo | 0,170 | 9,7 | 1,026 | 34 | 1 | 35 |
| Tunisie | 1,730 | 6,9 | 4,607 | 11,8 | 5,5 | 17,5 |
| Zaïre | 2,916 | 15 | 4,923 | 9,1 | 5 | 43 |
| Zambie | 1,664 | 10 | 2,631 | 24,4 | 2 | (n.d.) |

* : estimations.
n.d. : non disponible.

Source : OCDE, sauf pour les estimations 1982.

Ce tableau montre que l'accroissement du montant absolu de la dette totale s'accompagne d'une forte augmentation (parfois supérieure à celle du premier indice) du ratio service de la dette/exportations. Mais il serait trop simple de conclure du fait que le poids économique de la dette est pour un pays relatif à l'importance de ses exportations, que la question de l'endettement serait, comme le

prétendent de nombreux experts, une banale affaire de « déficit de la balance commerciale ». Un lien doit être établi entre la question de l'accroissement de la dette extérieure et de son service, d'une part, celle des « transferts de technologie », d'autre part. « On ne peut s'empêcher de remarquer, peut-on noter avec G. Corm, la similitude des vocabulaires employés dans le domaine financier et dans le domaine technologique puisque, dans les deux cas, on parle de transferts : transferts de ressources, d'un côté, qui permettent les transferts de technologies, de l'autre, censés tous deux mettre à long terme les partenaires inégaux sur pied d'égalité et de prospérité. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une coïncidence, car la technologie est effectivement devenue dans les pays industrialisés la source principale de profits et son coût actuel nécessite la disposition d'importantes ressources financières pour la produire comme pour acheter les équipements qu'elle produit » (4).

Les « nouvelles formes d'investissement » : le profit sans risque

Que ces « transferts », qui se manifestent sous la forme de commerce de techniques, de brevets, d'assistance technique, d'usines, « clé en main », dominant aujourd'hui l'activité économique internationale est d'abord attesté par l'importance croissante de ce que l'on appelle les « nouvelles formes d'investissement dans les pays en voie de développement ». Des travaux récents de l'OCDE se sont récemment attachés à cerner ces nouvelles formes et surtout le très net glissement de sens qui paraît s'opérer dans la réalité même de l'acte d'investir. Dans une étude de 1983, ces experts notent que « ces dernières années la structure du financement des entreprises étrangères par l'investissement "direct" (c'est-à-dire la prise de participation au capital, donc au risque, NDA) a nettement changé, les prises de participation diminuant et les prêts et crédits fournisseurs augmentant. Autre changement, le contrôle direct par une maison-mère a fait place à des accords de participation à la gestion, d'aide technique et de formation, à des contrats de partage de la production et d'approvisionnement et à d'autres "formes nouvelles d'investissement" » (5).

L'émergence de ces formes nouvelles au début des années 1970, années marquées par un climat d'incertitude et surtout par le début de la baisse du cycle Kondratiev, est d'abord imputable à

(4) G. Corm, « L'endettement dans les pays en développement : origine et mécanisme », in J.C. Sanchez Arnau et al., *Dette et développement*, Paris, Publisud, 1982, p. 74.

(5) *Investir dans le Tiers monde*, Paris, OCDE, 1983, p. 19.

une volonté de maximiser le profit en diminuant les risques. « Investir est un moyen, rappelle Arghiri Emmanuel, alors que vendre pour le capitaliste est une fin en soi. Il est donc logique que si on peut vendre sans investir, on n'ira pas investir avec le risque de ne pas vendre » (6). Ce que confirment aussi C.A. Michalet et son équipe : « Les investisseurs nourrissent le désir de limiter les risques encourus lors d'opérations contrôlées à 100 % et de limiter aussi la mise de fonds initiale lorsque le contrôle des opérations peut être obtenu grâce à un avantage technologique ou une expérience "managériale". (...) Du point de vue de l'investisseur, on pourrait dire qu'il s'agit de séparer l'aspect financier des aspects économiques et techniques des opérations d'investissement, alors que l'investissement direct au contraire se présente comme une combinaison indissociable d'actifs financiers, techniques et d'expertise » (7).

Ces nouvelles formes d'investissement sont par ailleurs facilitées par l'apparition conjointe d'énormes capacités financières induites non seulement par la hausse des prix du pétrole depuis 1973, mais aussi par l'énorme déficit budgétaire et commercial américain. Les euro-dollars et les pétro-dollars ont ainsi été recyclés par toutes les grandes banques internationales qui, obnubilées par la menace de sur-liquidités monétaires et leur tendance naturelle au placement spéculatif, n'ont pas été trop regardantes sur les financements qu'elles octroyaient et sur les projets industriels qui y étaient liés ; elles étaient sûres à l'époque de pouvoir retirer de ces prêts des bénéfices importants car on ne prête aux pays en développement qu'à des taux supérieurs à ceux fixés pour les pays riches. D'autant plus que ces prêts étaient la plupart du temps assurés par des organismes publics ou semi-publics du pays prêteur.

Sur le plan statistique, il n'est pas aisé aujourd'hui de faire d'une manière précise la part des choses entre les formes traditionnelles et les formes nouvelles d'investissement. Chaque pays définit à sa manière ce qu'il entend par « investissement direct ». Pour certains, il suffit qu'il y ait prise de participation minimale d'une société étrangère au capital d'une firme locale. D'autres appliquent la définition que donne le Fonds monétaire international : investissement effectué dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

(6) A. Emmanuel, *Technologie appropriée ou technologie sous-développée*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, p. 46.

(7) C.A. Michalet, M. Delapierre,

B. Madeuf, C. Ominami, *Nationalisations et internationalisation. Stratégie des multinationales françaises dans la crise*, Paris, Maspero, 1983, pp. 59-60 (Economie critique).

FLUX FINANCIERS VERS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (en %)

| | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|----------|
| Aide publique au développement | 42,4 | 44,0 | 42,6 | 37,0 | 43,7 | 36,0 | 33,0 | 31,7 | 29,7 | 34,5 | (37,6) |
| Flux non concessionnels | 57,6 | 56,0 | 57,4 | 63,0 | 56,2 | 64,0 | 67,0 | 68,3 | 70,2 | 65,5 | (62,4) |
| TOTAL* | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Répartition des flux non concessionnels | | | | | | | | | | | |
| Secteur bancaire | 30,2 | 30,5 | 40,0 | 52,1 | 52,2 | 36,2 | 42,1 | 43,1 | 45,5 | 37,9 | (36,0) |
| — Prêts | - 27,5 | - 28,0 | - 36,1 | - 49,1 | - 50,7 | - 34,9 | - 38,9 | - 35,7 | - 40,8 | - 35,8 | (- 32,4) |
| — Obligations | - 2,7 | - 2,5 | - 3,9 | - 2,9 | - 1,4 | - 1,2 | - 3,2 | - 7,4 | - 4,8 | - 2,1 | (- 3,6) |
| Investissements directs | 33,8 | 28,1 | 31,8 | 23,9 | 9,6 | 33,5 | 22,4 | 22,1 | 21,1 | 24,8 | (17,5) |
| Crédits à l'export | 24,5 | 29,0 | 16,5 | 11,8 | 16,5 | 16,4 | 22,3 | 24,4 | 22,1 | 20,4 | (26,4) |
| — Privés | - 19,1 | - 23,0 | - 10,8 | - 5,8 | - 12,2 | - 12,9 | - 18,7 | - 21,0 | - 18,2 | - 17,3 | (- 22,0) |
| — Publics | - 5,4 | - 6,0 | - 5,6 | - 6,0 | - 4,4 | - 3,6 | - 3,6 | - 3,4 | - 3,8 | - 3,1 | (- 4,4) |

Note :

* Total inférieur à 10 % à cause d'autres flux non pris en compte (CAD public, OPEP, CAEM)

Source : Calculé d'après OCDE Coopération pour le développement, examen 1981.

Néanmoins, les tendances sont nettement accusées si l'on considère l'ampleur prise depuis 1970 dans les flux financiers à destination des pays en développement par les prêts bancaires et les crédits à l'exportation par rapport à la catégorie dite des « investissements directs ». On peut constater dans le tableau ci-dessous qu'un véritable retournement intervient au cours de la décennie soixante-dix : l'investissement direct qui représente en début de période 34 % des flux financiers tombe à 25 et même à 18 % à la fin de la décennie, tandis que les prêts du secteur bancaire gagnent en importance, surtout avec le choc pétrolier de 1973.

Le coût des nouvelles formes d'investissement pour l'Afrique : les chocs technologiques

Le tableau suivant montre le coût de ces « nouvelles formes d'investissement » pour les pays en développement non producteurs de pétrole. Il permet de voir que, contrairement à une légende tenace, ce ne sont pas avant tout les chocs pétroliers qui ont handicapé les comptes économiques de ces pays, mais bien surtout les importations de produits manufacturés, en particulier des produits dits « d'ingénierie », c'est-à-dire en gros les biens qui font l'objet de ce que l'on appelle les « transferts de technologie ».

Trop peu d'études se sont penchées sur le caractère destructeur et dévastateur des importations de technologies stériles et des flux financiers qui les accompagnent. Citons toutefois ce jugement émis par le GATT : « L'une des difficultés du système financier international provient du fait qu'une proportion importante, mais qu'il est impossible de déterminer avec précision, de la dette additionnelle contractée au cours des années 1970 peut être considérée comme un poids mort, en ce sens qu'il s'agit d'une dette à laquelle ne correspond aucun moyen de production nouveau qui permettrait d'en assurer le service (...). Élément plus important encore peut-être, la rentabilité d'un grand nombre de projets d'investissement que cette expansion du crédit a permis de financer est très inférieure à ce que l'on escomptait à l'origine » (8).

Tout indique que l'Afrique qualifiée par Watanabe de « cimetière de machines » (9) paie actuellement un lourd tribut aux transferts de technologie. Plus que de l'endettement de ce continent, il faudrait s'inquiéter de la manière dont y sont conduits les investis-

(8) GATT, *Les perspectives du commerce international*, Genève, août 1982, p. 21.

(9) S. Watanabe, « International subcon-

tracting, employment and skill promotion », *International Labour Review*, mai 1972, p. 448.

sements, des formes de désindustrialisation qu'entraînent dans un certain nombre de cas les investissements dits « industriels ». Un pays comme le Zaïre a particulièrement défrayé la chronique par ses records d'investissements ratés au km², mais il ne constitue pas un cas exceptionnel. Il est en effet d'autres agonies plus silencieuses, d'autres saga technico-industrielles tout aussi dispendieuses, comme l'illustre le cas du Cameroun, pays pourtant réputé pour la sagesse de son « libéralisme planifié ».

**LA BALANCE COMMERCIALE
DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
NON EXPORTATEURS DE PÉTROLE
(1973-1979) (en milliards de \$)**

| <i>Types de produit</i> | 1973 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|-----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Produits primaires | 14,95 | 10,85 | 14,29 | 20,35 | 19,35 | 17,20 |
| — Alimentation | 9,00 | 11,33 | 15,95 | 23,50 | 20,35 | — |
| — Matières premières | 3,29 | 2,52 | 3,52 | 3,70 | 3,85 | — |
| — Minerais | 3,20 | 4,95 | 4,87 | 4,90 | 4,95 | — |
| — Pétrole | - 3,53 | - 9,96 | - 13,03 | - 14,65 | - 12,60 | — |
| — Métaux non ferreux | 2,94 | 2,00 | 2,99 | 2,90 | 2,75 | — |
| Produits manufacturés | - 26,90 | - 46,85 | - 39,69 | - 45,85 | - 55,95 | - 71,40 |
| — Produits d'ingénierie (1) | - 21,13 | - 35,19 | - 35,02 | - 39,65 | - 47,85 | — |
| — Textiles | 0,13 | - 0,02 | 0,75 | 0,25 | 0,45 | — |
| — Habillement | 2,93 | 4,32 | 6,85 | 7,20 | 8,90 | — |
| — Autres | 0,97 | 1,09 | 2,24 | 2,80 | 3,70 | — |
| Non classé | - 2,65 | - 3,50 | - 4,70 | - 5,10 | - 5,90 | - 7,80 |

Source : GATT, Statistiques du commerce international 1977/78 et 1979/80.

(1) Les produits d'ingénierie sont constitués par les machines pour industries spécialisées, les équipements de télécommunication, les véhicules, les autres équipements de transport et d'industrie, et les fournitures domestiques.

— *L'acier*

On s'aperçoit aujourd'hui que dans différents pays africains, des pans entiers de l'industrie « lourde » sont en état de faillite virtuelle. On relèvera ici le plan acier du Nigeria qui prend des allures de catastrophe nationale. Non seulement, il n'a nullement été tenu compte de la crise mondiale de l'acier, pourtant manifeste au moment du lancement des projets nigériens, mais on a compliqué, comme à plaisir, les conditions d'implantation de cette industrie. Il existe désormais au Nigeria une aciérie très moderne, utilisant le procédé de réduction directe par oxygène, une usine sidérurgique

intégrée en construction et trois laminoirs dispersés dans le pays au nom d'une politique de décentralisation fédérale. L'aciérie d'Aladja est installée dans une région dépeuplée, forestière et marécageuse (région du Delta), ce qui, du fait de l'état lamentable des routes, pose des problèmes insurmontables de transport. Cette aciérie ne peut tourner qu'à 30 % de sa capacité, l'insuffisance de l'alimentation électrique ayant endommagé le four électrique de l'usine. En ce qui concerne la nouvelle sidérurgie intégrée d'Adjaokuta, dont le coût est estimé à 3 ou 4 milliards \$, les choses tournent au cauchemar. Ici également, la sidérurgie a été installée dans une région reculée, au centre du pays. Le projet de chemin de fer qui devait la relier à la côte a été suspendu, vu son coût prohibitif (2 milliards \$). Se posent en outre des problèmes d'incompatibilité entre ce projet et les autres ; par exemple, les billettes produites par l'aciérie d'Aladja sont trop grandes pour être traitées par les laminoirs d'Adjaokuta. On avait fait miroiter l'utilisation du minerai local pour justifier la rentabilité du projet ; en fait ce minerai s'est révélé trop pauvre en fer et le Nigeria est obligé d'importer à grands frais du Brésil et du Libéria plusieurs millions de tonnes de minerai. Au total, l'industrie sidérurgique nigériane ne pourra survivre qu'au prix de subventions massives de la part des autorités fédérales qui se sont engagées à fond dans ce projet de prestige. Malgré ces subsides, le consommateur paie deux fois plus cher l'acier local que l'acier importé. L'on découvre en outre aujourd'hui que la sidérurgie du Nigeria n'est en fait capable de produire que des câbles, des boulons et des barres d'acier, et non les tôles qui auraient pu être utilisées par les chaînes d'assemblage automobile, par les fabricants de réfrigérateurs, de bicyclettes, etc.

— *Le pétrole*

L'acier est un symbole d'industrialisation ; le pétrole en est un autre. Dans ce domaine, l'Afrique paie un lourd tribut à une volonté de prestige national un peu vaine, chaque État voulant avoir sa propre raffinerie sous le prétexte fallacieux de diminuer sa facture pétrolière. En fait, les promoteurs, nationaux ou étrangers, de ces réalisations ont passé sous silence le fait que très peu de pays africains ont un marché suffisant pour justifier la construction de raffineries ; lorsque celles-ci sont destinées au marché de l'exportation, les États africains doivent faire face aux problèmes liés à un système intégré de commercialisation sur lequel ils n'ont aucun contrôle. Pratiquement toutes les raffineries d'Afrique ont connu et connaissent des déboires : coût élevé du raffinage par rapport aux produits importés entraînant des diminutions de capacité,

voire des fermetures ; concurrence des voisins ; difficultés de démarrage tant politiques que techniques et financières.

— En Mauritanie, après des années de « faux départs », la raffinerie de Nouadhibou n'est devenue opérationnelle qu'à l'été 1982. Le projet initial visait à raffiner du brut algérien, mais la rupture des relations diplomatiques avec l'Algérie remit tout en question. La raffinerie ne fut pas approvisionnée et se détériora lentement avec l'action corrosive combinée de l'eau salée et du sable. Trente millions de dollars (soit 1/3 de l'investissement initial) furent nécessaires pour la remettre en état et pour former le personnel mauritanien.

— Au Togo, l'histoire de la raffinerie locale illustre l'incapacité de certains États à soutenir un équipement industriel sophistiqué et lourd. Inaugurée en janvier 1978, cette raffinerie ferma ses portes huit mois plus tard : elle ne tournait qu'au tiers de sa capacité. Elle rouvrit en avril 1979 avec une gestion britannique mais, depuis, elle ne fonctionne que par intermittence, c'est-à-dire lorsque le gouvernement togolais dispose des devises nécessaires pour payer les fournitures de brut.

— Au Congo-Brazzaville, la raffinerie de Pointe-Noire, construite au début des années soixante-dix, ne devint opérationnelle qu'en septembre 1982 et au prix d'une coûteuse remise en état (112 millions de dollars). Sa mise en route ne put avoir lieu, comme prévu, en 1976, à cause de défaillances dans la construction et le montage. Le consortium ensemblier, composé des firmes Sybeta (Belgique), Voest Alpine (Autriche) et Secoba (Espagne), dut, après arbitrage international, déboursier le coût de la remise en état.

— Au Gabon, les deux raffineries nationales sont en demi-sommeil depuis 1981. Leur capacité théorique est de 2 200 000 tonnes par an, mais elles fonctionnent à la moitié de celle-ci. En outre, le pétrole produit par l'une de ces deux raffineries — la SOGARA — a un indice d'octane inférieur aux standards internationaux et ne peut être exporté en dehors de l'Afrique centrale.

— Au Nigeria, la nouvelle raffinerie de Kaduna, d'une capacité de cinq millions de tonnes par an, a fait l'objet de fermetures répétées depuis son inauguration, soit pour cause de réparations, soit pour des problèmes de maintenance.

— Au Cameroun, un rapport d'experts de la Banque mondiale estime que la nouvelle raffinerie de Limbe (Victoria) aurait dû avoir une capacité de 100 000 barils/jour (au lieu des 40 000 actuels) pour être rentable. Son prix de construction (275 millions \$) en fait la raffinerie la plus coûteuse d'Afrique. Sa production consiste surtout en fuel oil très peu consommé au Cameroun et qui doit donc être exporté : contrairement à ce qui est

affirmé dans les discours officiels, la SONARA n'a pas été conçue pour satisfaire le marché local.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Il est bien superficiel de tout mettre sur le compte d'abstractions macro-économiques telles que la crise mondiale, l'inflation, les hauts taux d'intérêts, la facture pétrolière etc. Il faut mettre en cause la politique de gouvernements africains qui cédèrent à la tentation de s'équiper à grands frais sans se soucier du coût social, économique et financier de leurs réalisations de prestige, et analyser l'« imaginaire du développement » qui sous-tend cette démarche politique : pour le décolonisé africain, note B. Verhaegen, « rien n'est trop beau, ni trop coûteux, ni trop grand lorsqu'il s'agit d'effacer un passé de pauvreté et de colonisation » (10). Mais il faut voir en même temps que des bureaux d'étude, consultants, ingénieurs-conseils étrangers ont sciemment encouragé cette problématique du développement privilégiant le rêve technologique au détriment des calculs économiques et négligeant les facteurs sociaux et culturels. Il faut voir que des banquiers faussement naïfs ont mis à la disposition de cette politique de l'imaginaire d'immenses ressources, investies dans des projets inutiles, mals conçus et mal réalisés, mais qui sont le support d'opérations financières fructueuses.

En conclusion, il existe dans ces domaines connexes du transfert de technologie et de l'endettement un vaste champ de recherche encore largement en friche, difficile à creuser, certes, mais qui doit permettre à terme de mettre mieux à jour les mécanismes concrets du mal-développement.

(10) Benoît Verhaegen, « Technologie et développement : que faire au Zaïre ? », *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC Studies*, 4 juil. 1983, p. 20.